
Réunion du CA tenue en personne et sur Zoom
10 mars 2023
Points saillants

Le conseil d'administration (CA) du Collège s'est réuni le 10 mars 2023. Tous les administrateurs, à l'exception de Jyoti Singh, y ont assisté en personne ou sur Zoom. Peter Christensen, directeur adjoint, Direction générale de la migration sociale et temporaire, à IRCC, a assisté à la réunion en tant qu'observateur ministériel conformément à l'article 76 de la Loi sur le Collège. Embauché par le Collège, Phil Buckley, directeur général de Change with Confidence, a également assisté à la réunion pour appuyer le point à l'ordre du jour portant sur la planification stratégique.

Voici les points à l'ordre du jour qui ont été approuvés :

- La nouvelle Politique sur la divulgation d'incidents d'actes répréhensibles a été adoptée sur recommandation du Comité des finances et de la vérification. Cette politique vient rehausser les contrôles financiers internes du Collège.
- Les normes de pratiques ont été approuvées sur recommandation du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC). Les normes de pratique englobent les critères que la profession juge « essentiels » à l'exercice d'une pratique compétente et éthique. Les membres du public peuvent accéder aux documents sur les normes de pratique pour comprendre les attentes essentielles à l'égard des praticiens, ainsi que le fonctionnement de l'autoréglementation de la profession. Ces nouvelles normes seront à la base du prochain Programme de gestion de la qualité du Collège.
- La nouvelle Politique sur l'agrément, qui soutient l'agrément des fournisseurs de programmes ou d'activités de formation afin qu'ils puissent fournir aux titulaires de permis des activités de formation professionnelle continue (FPC) et des programmes de formation agréés, a été approuvée sur recommandation du CGMC.
- La nouvelle Politique sur la recherche a été approuvée sur recommandation du CGMC. Cette politique viendra appuyer la capacité et le mandat croissants du Collège au chapitre de la recherche.
- La nouvelle Politique sur la conduite des titulaires de permis a été approuvée sur recommandation du CGMC. Cette politique offre des lignes directrices sur la conduite des titulaires de permis participant à des activités de formation et vient remplacer la Politique sur la conduite des apprenants du Collège en vigueur qui a été abrogée.

Le CA a également discuté des objectifs stratégiques proposés qui seront intégrés au plan stratégique 2023-2025 du Collège et les a confirmés. Le CA terminera l'élaboration du nouveau plan stratégique, appuyé d'un budget, lors de la réunion du CA qui aura lieu en juin 2023.

Le procès-verbal de la réunion du CA sera publié dans son intégralité sur le site Web du Collège sur approbation du CA lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 8 juin 2023.

Prenez note que les réunions du CA du Collège sont ouvertes au public et aux titulaires de permis qui souhaitent y assister.